

PENIBILITE AU TRAVAIL :

**REFERENTIEL
INTER-BRANCHES
POUR LES METIERS DE LA
LOGISTIQUE**



SOMMAIRE :

- Propos introductif

1. RESUME OPERATIONNEL DE LA MISSION

- Conclusions

2. RAPPORT D'ETUDE

- 2.1. Le contexte
- 2.2. La demande
- 2.3. Le déroulement de l'expertise
- 2.4. Champ d'application du référentiel
- 2.5. Les entreprises constitutives de l'échantillon
- 2.6. La méthodologie générale adoptée

3. CARTOGRAPHIES DES EXPOSITIONS DES TACHES

- 3.1. Les tâches de la logistique
- 3.2. Les tâches spécifiques
- 3.3. Résultats comparés de l'exposition après prise en compte des mesures de prévention
- 3.4. Cartographie des expositions des profils type de POLYVALENCE dans la LOGISTIQUE (GEH), selon les Facteurs de Pénibilité : SANS PRISE EN COMPTE DE LA PREVENTION
- 3.5. Cartographie des expositions des profils type de POLYVALENCE dans la LOGISTIQUE (GEH), selon les Facteurs de Pénibilité : AVEC PRISE EN COMPTE DE LA PREVENTION

4. RECOMMANDATIONS EN MATIERE DE PREVENTION

5. LE MODE D'EMPLOI DU REFERENTIEL

6. ANNEXES

A - LES DIAGNOSTICS D'EXPOSITION SUITE AUX OBSERVATIONS DES TACHES

B – DONNEES REGLEMENTAIRES ET TECHNIQUES

PROPOS INTRODUCTIF

Le mécanisme du compte pénibilité impose aux entreprises d'identifier les salariés exposés à des facteurs de risques professionnels au-delà d'un certain seuil, défini par décret.

Afin de faciliter la tâche des entreprises, la loi du 17 août 2015, relative au dialogue social, a invité les branches à déterminer, **notamment par le biais de référentiels**, les postes, les métiers ou les situations de travail entraînant une exposition aux facteurs de risques professionnels, compte tenu, le cas échéant, des mesures de protection collective et individuelle appliquées.

La Confédération du commerce de gros et du commerce international (CGI) a souhaité s'engager dans cette démarche sécurisée d'élaboration **d'un référentiel commun d'évaluation interbranches**, couvrant 6 conventions collectives nationales et représentant 365 000 salariés – dont 30% dans la logistique - dans 29 000 entreprises, en vue de l'homologation.

Après avoir décidé de mettre en œuvre cette démarche collective **pour les métiers de la logistique et du transport** (magasinier, préparateur de commandes, manutentionnaire, cariste, réceptionnaire, chauffeur-livreur...), la CGI a choisi le cabinet spécialisé et expert IPRP Didacthem, pour mener ce projet collectif et mesurer les contraintes physiques auxquelles sont exposés les métiers de la logistique.

Un panel **de 38 entreprises**, représentatives du commerce de gros, et des tailles d'entreprises (PME et grandes entreprises, mono-sites et multi-sites), a été constitué. Les experts de Didacthem se sont rendus ainsi sur le terrain et ont suivi les salariés exerçant les différents métiers en situation de travail afin de mesurer leur exposition aux facteurs de pénibilité mais aussi de recueillir leur ressenti. Ces audits ont également permis aux experts de DIDACTHEM d'échanger, le cas échéant, avec les représentants du CHSCT.

A partir des audits terrain, un **référentiel professionnel multi-branches a été élaboré** qui fait l'objet aujourd'hui de cette demande d'homologation.

Chaque entreprise pourra ainsi déterminer, pour chaque facteur de pénibilité, l'exposition de ses salariés sur la base de profil type de polyvalence, par métier et en fonction de la prise en compte d'actions de prévention existantes ou pas dans l'entreprise.

Cet outil pratique que constitue le référentiel professionnel multi-branches est complété par la publication, par la CGI, **d'un guide pratique juridique** et par l'organisation de **sessions de formation** d'ici la fin de l'année afin d'aider les entreprises du commerce de gros à s'approprier le dispositif pénibilité et le référentiel professionnel. Enfin, les partenaires sociaux de la branche ont été tenus informés de cette démarche collective qui fera l'objet d'une présentation officielle en commission paritaire et d'une réflexion sur la poursuite des axes de prévention de la pénibilité.

1. RESUME OPERATIONNEL DE LA MISSION

Les lois de réforme des retraites de 2010 puis de 2014 ont généralisé l'obligation d'évaluer l'exposition des salariés à la pénibilité, ainsi que sa prévention.

La Confédération du Commerce de Gros et International (CGI) a confié à DIDACTHEM la mission d'évaluer l'exposition des salariés de ses différentes Fédérations aux facteurs de pénibilité, pour les métiers de la logistique. Un échantillon représentatif des activités et des tailles des entreprises des différentes Fédérations, a été sélectionné par un comité de pilotage représentant l'ensemble des fédérations.

Les Experts de DIDACTHEM ont, dans ces entreprises :

- **Observé** les tâches effectuées par les salariés lors des différentes opérations liées à la logistique : De la réception des marchandises à la livraison chez le client.
- **Mesuré** les contraintes au regard de 9 des 10 facteurs de pénibilité définis par la loi, en tenant compte de l'environnement de travail des salariés ainsi que des actions de prévention et des équipements de protection individuelle et collective en place. (Il n'y a pas d'activité en milieu Hyperbare dans ce secteur d'activité).
- **Recueilli** le ressenti des salariés à leurs postes de travail, pour mieux identifier les contraintes et les axes de prévention à privilégier.
- **Synthétisé** les données recueillies en décrivant précisément les tâches effectuées et en évaluant, pour chaque facteur de pénibilité, l'intensité et la durée, en tenant compte des moyens de prévention en place.

Ces mesures ont été comparées avec les seuils officiels définis par les décrets de 2014 et 2015.

Des recommandations de prévention ont été rédigées et leur impact sur l'évaluation de l'exposition aux facteurs de pénibilité, a été décrit.

Il en ressort la cartographie des expositions ci-dessous. Elle précise pour chaque tâche et pour chaque facteur, le niveau d'exposition : rouge au-delà des seuils officiels et vert ou orange en deçà des seuils officiels. La couleur orange permettant de faire un focus particulier sur des situations de travail non exposées à la pénibilité au-delà des seuils officiels, mais nécessitant une approche prévention dans le cadre du Document Unique. Cette cartographie des tâches est complétée par une cartographie de postes dits « polyvalents ». A ces postes, le salarié est amené à réaliser plusieurs des tâches décrites dans la cartographie précédente.

Ces postes « polyvalents » constituent des Groupes d'Exposition Homogène (GEH : Groupe de salariés ayant, sur une année moyenne, une répartition similaire de leur temps de travail, selon les différentes tâches) qui seront utilisés dans la phase suivante de diagnostic individuel de l'exposition des salariés.

L'exposition individuelle de chaque salarié devra être réalisée selon deux axes possibles :

- Une évaluation individuelle qui prendra en compte, pour une année moyenne, la répartition exacte du temps de travail du salarié selon les différentes tâches qu'il effectue.
- Une évaluation selon son rattachement à un Groupe d'Exposition Homogène présent au sein de son entreprise.

Cette évaluation tiendra compte de l'environnement de travail du salarié, des actions de prévention et des équipements de protection individuelle et collective en place dans son entreprise.

Un constat majeur s'impose dans les activités logistiques exercées dans les entreprises adhérentes de la CGI :

- L'activité de l'entreprise n'est pas le seul critère impactant l'exposition de ses salariés. L'organisation du travail et la taille de l'entreprise sont également déterminants.
- Les Manutentions Manuelles de Charges, principalement dans l'activité de « Préparation de Commandes », sont un facteur récurrent et le seuil de pénibilité est parfois franchi.
- Les vibrations mécaniques transmises à l'ensemble du corps sont l'autre facteur déterminant : l'état des sols des entrepôts et le choix des engins de manutention sont déterminants dans ce cas.
- Certaines activités du commerce de gros exposent à des températures extrêmes : produits frais et produits surgelés.
- Tous les autres facteurs, dans les activités de la logistique, s'ils sont présents, le sont à un niveau qui reste en dessous des seuils définis.
- La prévention de la pénibilité passe par un travail de réfection des sols chaque fois que c'est possible et sur la mise à disposition de moyens de manutention adaptés à chaque type de tâches et d'activités.
- Les situations de travail avec exposition aux températures extrêmes devront être traitées par le biais d'EPI adaptés, c'est-à-dire d'EPI respectant la norme adéquate au regard des températures de travail (froid positif ou froid négatif). Il est à noter que ces normes ne concernent pas seulement les équipements eux-mêmes, mais aussi les techniques d'habillage qui doivent impérativement être respectées pour que le niveau de protection prévu par la norme soit atteint.

2. RAPPORT D'ETUDE

Préambule

Nous tenons tout d'abord à **remercier l'ensemble des personnes rencontrées** dans les différentes entreprises visitées, pour l'accueil reçu, leur coopération et leur disponibilité totale.

Sur chaque site nous avons été accompagnés et conseillés avec efficacité et ce, dans une ambiance très sympathique.

2.1. Le contexte :

La pénibilité au travail (article L. 4121-3-1 du Code du travail) est caractérisée par une exposition à un ou plusieurs facteurs de risques professionnels susceptibles de laisser **des traces durables, identifiables et irréversibles sur la santé**. Ces facteurs (définis à l'article D. 4121-5 du Code du travail) sont liés à des contraintes physiques marquées, un environnement physique agressif ou à certains rythmes de travail.

Les lois de réforme des retraites de 2010 puis de 2014 ont généralisé l'obligation d'évaluer l'exposition des salariés à la pénibilité, ainsi que sa prévention.

2.2. La demande

La Confédération du commerce de Gros et International (CGI) a souhaité conduire, pour les métiers de la logistique, communs à l'ensemble des fédérations adhérentes à la CGI, une action de diagnostic, puis de prévention qui puisse être utile à l'ensemble des fédérations et des entreprises adhérentes, quelles que soient leurs tailles.

Aidée par les Institutions de Prévoyance avec lesquelles elle travaille, Elle a choisi DIDACTHEM, partenaire d'AG2R LA MONDIALE, pour réaliser cette étude et l'accompagner dans la réalisation d'un référentiel professionnel et la mise à disposition d'un outil de gestion.

2.3. Le déroulement de l'expertise

Après une analyse préalable des données internes aux différentes professions, une liste de tâches réalisées dans les métiers de la logistique a été finalisée. Il s'agissait, à ce stade, de définir le meilleur maillage possible pour simplifier au maximum la démarche engagée, tout en tenant compte des spécificités des divers secteurs d'activité.

Les tâches ont été observées, mesurées et quantifiées dans 38 entreprises par les experts de DIDACTHEM.

Ceci a permis de les situer au regard des facteurs de pénibilité physique et des seuils associés, désormais fixés par décret.

Résultats :

Des synthèses d'exposition aux différents facteurs de pénibilité ont été construites pour chacune de ces tâches et un outil, permettant de reconstituer pour, chaque salarié, son exposition aux différents facteurs de pénibilité en fonction des tâches effectuées dans les conditions habituelles de travail, a été développée.

2.4. Champ d'application du référentiel professionnel multi-branches

L'outil de diagnostic couvre 6 conventions collectives nationales :

- La CCN des commerces de gros n°3044 (*couvrant 23 710 entreprises et 308 450 salariés*),
- La CCN des commerces de quincaillerie, fournitures industrielles, fers-métaux et équipement de maison, n°3311 (*couvrant 2548 entreprises et 28 828 salariés*),
- La CCN des entreprises d'expédition et d'exportation de fruits et légumes, n°3233 (*couvrant 552 entreprises et 6125 salariés*),
- La CCN du commerce de gros de l'habillement, de la mercerie, de la chaussure et du jouet, n°3148 (*couvrant 1668 entreprises et 15 279 salariés*),
- La CCN du commerce de gros de tissus, tapis et linge de maison, n°3047 (*couvrant 422 entreprises et 3586 salariés*),
- La CCN du commerce de gros de la confiserie, biscuiterie, alimentation fine et des négociants distributeurs de levure, n°3045 (*couvrant 95 entreprises et 2 555 salariés*),

2.5. Les entreprises constitutives de l'échantillon

FEDERATION	TAILLE	DATES
ANEEFEL	> 20 < 200	10/12/2015
	< 20	14/12/2015
FNCPLA	< 20	30/11/2015
	> 20 < 200	10/12/2015
	> 20 < 200	13/01/2016
NAVSA	> 200	01/12/2015
	< 20	17/11/2015
	> 20 < 200	01/12/2015
	< 20	20/06/2016
	> 200	22 et 23/06/16
	> 20 < 200	24/06/2016
SYNDIGEL	> 20 < 200	09/12/2015
	> 200	13 et 20/01/16
	> 20 < 200	5 et 8 /01/16
	> 20 < 200	14/01/2016
UNCGFL	< 20	04/12/2015
	> 20 < 200	16/11/2015
	> 20 < 200	07/12/2015
	> 20 < 200	15/01/2016
FCJT	> 200	29 et 30/12/15
	> 20 < 200	08/12/2015
FEDA	< 20	02/12/2015
	> 20 < 200	16/12/2015
	> 200	16 et 17/12/15
FENNTISS	> 20 < 200	15/12/2015
	> 20 < 200	08/12/2015
FFQ	< 20	09/12/2015
	> 20 < 200	18/11/2015
	> 20 < 200	03/12/2015

FEDERATION	TAILLE	DATES
FGME	> 200	06/01/2016
	> 200	2 et 3/12/15
	> 20 < 200	22/12/2015
FND	< 20	20/11/2015
	> 20 < 200	14/12/2015
	> 20 < 200	01/12/2015
FNAS	< 20	09/12/2015
	> 20 < 200	09/12/2015
	> 200	17 et 18/12/15

Petite structure : entreprise de moins de 20 salariés

Structure intermédiaire : de 20 salariés à 199 salariés

Grande structure : 200 salariés et plus

2.6. Méthodologie générale adoptée

- Principes de travail

Les dispositions de la loi N° 2010-1330 du 9 novembre 2010, puis la loi du 20 janvier 2014, relatives au suivi des expositions des travailleurs ainsi que celles relatives au droit à la retraite anticipée pour pénibilité au travail, mentionnent des facteurs de risques professionnels liés à des contraintes physiques marquées, à un environnement physique agressif ou à certains rythmes de travail susceptibles de laisser des traces durables identifiables et irréversibles sur la santé, dont la liste est fixée par décret.

L'évaluation a donc porté sur les facteurs de risques professionnels tels que définis par les Décrets N° 2014-1159 du 9 octobre 2014 et N° 2015-1888 du 30 décembre 2015 relatifs à la définition des facteurs de risques professionnels et les seuils à retenir pour l'évaluation à savoir :

1° Au titre des contraintes physiques marquées :

- Les manutentions manuelles de charges définies à l'article R. 4541-2 du code du travail;
- Les postures pénibles définies comme positions forcées des articulations ;
- Les vibrations mécaniques mentionnées à l'article R. 4441-1 du code du travail;

2° Au titre de l'environnement physique agressif :

- Les agents chimiques dangereux dont les classes de dangers sont mentionnées à l'article D.4161-2 du code du travail et sont retenues dans l'arrêté du 30/12/2015, y compris les poussières et les fumées ;

- b) Les températures extrêmes ;
- c) Le bruit mentionné à l'article R. 4431-1 du code du travail ;

3° Au titre de certains rythmes de travail :

- a) Le travail de nuit dans les conditions fixées aux articles L. 3122-29 à L. 3122-31 du code du travail ;
- b) Le travail en équipes successives alternantes ;
- c) Le travail répétitif caractérisé par la répétition de travaux impliquant l'exécution de mouvements répétés, sollicitant tout ou partie du membre supérieur, à une fréquence élevée et sous cadence contrainte.

Selon les termes de la loi, les facteurs de risques psychosociaux ne sont pas pris en compte dans le cadre de la liste retenue.

La pénibilité se trouve au croisement de plusieurs notions : le fait d'être exposé à des contraintes liées au travail, ayant potentiellement des effets sur la santé et donnant lieu à un ressenti différencié en fonction des caractéristiques des individus et des caractéristiques des situations de travail. Ces différentes notions (contraintes, effets, ressenti) constituent autant de points d'entrée pour aborder la pénibilité dans une perspective de prévention.

L'analyse des facteurs de pénibilité est réalisée conjointement par deux experts, un professionnel de santé et un expert en prévention des risques professionnels.

L'analyse repose, d'une part, sur une observation des postes et des environnements de travail (position de travail, manipulations, port de charges, mesures de forces, de poids, de vibrations) et, d'autre part, sur des échanges avec les salariés à propos des tâches qu'ils réalisent et de leur perception de la pénibilité à leur poste de travail.

L'objectif est d'avoir une image objective et quantifiée des facteurs de pénibilité et de disposer du ressenti des salariés pour enrichir la réflexion, notamment sur les axes de prévention.

- Méthode de travail

Une liste des différentes tâches rencontrées dans les métiers de la logistique a été établie conjointement avec la Confédération et ses Fédérations adhérentes.

Les activités exercées pour la réalisation de ces tâches ont été étudiées en détail sur l'ensemble des 38 sites pilotes.

Les salariés ont été observés en situation réelle de travail et des mesures de niveau sonore, des vibrations (Svantek SV106) et poids ou poussée (Andilog) ont été réalisées le cas échéant.

Nous avons observé, rencontré et échangé avec près de 400 personnes exerçant les tâches suivantes :

Le tableau suivant liste les tâches ayant abouti à une fiche générique et à un diagnostic mutualisé de l'exposition aux facteurs de pénibilité.

LES POSTES DE LA LOGISTIQUE			Fiches
Métiers	Tâches	Spécificités	Num
RECEPTION	Déchargement	Déchargement en petite Structure	1
		Déchargement - Sans engin de manutention autoporté	2
		Déchargement - Cariste	3
		Déchargement - Cariste produits surgelés	4
	Contrôle	Réception - Contrôle	5
	Tri	Réception - Opération de tri	6
STOCKAGE	Magasinage	Magasinage en petite structure	7
		Magasinage produits surgelés avec engin autoporté	8
		Magasinage sans engin de manutention autoporté	9
		Magasinage avec engin de manutention autoporté	10
PREPARATION DE COMMANDES	Picking	Préparation de commandes en petite structure	11
		Préparation de commandes - colisage sans engin de manutention autoporté	12
		Préparation de commandes – palette avec engin de manutention autoporté Ambiant	13
		Préparation de commandes – palette avec engin de manutention autoporté Frais	14
		Préparation de commandes - Produits surgelés - structure intermédiaire	15
		Préparation de commandes -palettes - Produits surgelés - grande structure	16
		Préparation de commandes système robotisé	17
	Contrôle	Préparation de commandes - Contrôle	18

LES POSTES DE LA LOGISTIQUE			Fiches
Métiers	Tâches	Spécificités	Num
EXPEDITION	Préparation	Expédition- Affectation Transport Manutention	19
	Conduite	Expédition - Chargement	20
		Expédition - Conduite de véhicule utilitaire	21
		Expédition - Livraison	22
		Expédition - Vente	23
		Expédition Approvisionnement automates	24
POSTES SPECIFIQUES A CERTAINES FEDERATIONS	Préparation Conditionnement de Fruits & Légumes	Réception / agréage	25
		Tri et conditionnement	26
		Préparation de commandes / Palettisation	27
	Confection	Préparation de commandes - Magasinier Confectionneur	28
		Préparation de commandes - Magasinier Coupeur	29
	Jouets et textiles	Merchandiser - Gestionnaire de linéaires	30
	Quincaillerie	Préparation de commandes - Picking Fers et Aciers	31
	Décoration	Préparation de commandes - Peintures	32
		SAV matériel, mécanique, décoration peinture	33
	Electricité	Préparation de commandes – Câbles électriques	34

Métiers	Tâches	Spécificités	Num
POSTES SPECIFIQUES A CERTAINES FEDERATIONS	Technique	Agent technique qualifié Petites Machines de distribution de boissons - Atelier	35
		Agent technique qualifié Grosses Machines de distribution de boissons - Atelier	36
		Agent technique qualifié Machines de distribution de boissons - Externe	37
		Agent technique Installateur Machines de distribution de boissons - Externe	38
	Monétique	Maintenance systèmes monétiques	37
		Comptage des fonds	39

- Documents et outils produits lors de l'expertise :

A l'issue de l'expertise menée par DIDACTHEM, ont été réalisées :

- ➔ Un ensemble de fiches génériques d'exposition aux facteurs de pénibilité pour chaque **tâche organisationnelle** observée.

REMARQUE : ces fiches sont établies sur la base d'un salarié qui effectuerait cette tâche pendant 100% de son temps. C'est très rarement le cas.

Mais pour pouvoir estimer la polyvalence d'un salarié sur plusieurs tâches, la réalisation de ces fiches est nécessaire.

- ➔ Une analyse des points essentiels de la pénibilité pour chaque tâche étudiée.
- ➔ Un recueil d'axes de réflexion en matière de mise en place d'actions de prévention.

3. CARTOGRAPHIE DES EXPOSITIONS DES TACHES

LEGENDES DES TABLEAUX DE SYNTHESE

Le **tableau 3.1** présente les résultats, **SANS prise en compte** des mesures de prévention, pour chacune des fiches génériques correspondant à une activité précise et pour chacun des facteurs de pénibilité présents. Les résultats sont donnés dans ce tableau en partant de l'hypothèse que l'activité est exercée pendant 100 % du temps.

Les codes couleurs :

 = **non exposé** à la pénibilité

 = **non exposé** à la pénibilité mais prise en compte dans DUER nécessaire

 = **exposé** à la pénibilité

Le **tableau 3.2** présente les résultats, **SANS prise en compte** de mesures de prévention, pour chacune des fiches correspondant à des activités spécifiques à certaines fédérations. Les résultats sont calculés sur la même base que celle du tableau 3.1.

Le **tableau 3.3** présente l'impact des mesures de prévention susceptibles de modifier les résultats. Les petits rectangles rouges ou oranges marquent le rappel de ce qu'était la pénibilité avant la mise en place de ces mesures, qui peuvent être la présence d'équipements de protection collective ou individuelle, mais aussi les investissements sur le matériel ou l'organisation.

REFERENTIEL CGI			MANUTENTIONS MANUELLES DE CHARGES			POSTURES PENIBLES	VIBRATIONS	TEMPERATURES	GESTES REPETITIFS	NUIT	
LES POSTES DE LA LOGISTIQUE			Fiches	ASSISTANCES MECANQUES	TRAVAIL A HAUTEUR	LIMITATION DES TONNAGES MANIPULES	TRAVAIL A HAUTEUR	REFECTION SOL	EPI FROID AUX NORMES	< 50% DU TEMPS DE TRAVAIL à CE POSTE	NUIT
Métiers	Tâches	Spécificités	Num								
PREPARATION	Picking	Préparation commandes avec engin manutention autoporté Ambiant	13								
		Préparation commandes avec engin de manutention autoporté Frais	14								

Niveau de pénibilité avant prévention

Niveau de pénibilité après prévention

Le **tableau 3.4** présente les résultats de l'exposition pour chacun des profils type tels qu'ils ont été définis à la suite des audits sur le terrain. Ces profils type représentent les polyvalences de tâches les plus fréquemment rencontrées.

Le **tableau 3.5** présente l'impact des mesures de prévention susceptibles de modifier les résultats pour les profils type de polyvalence. Les petits rectangles rouges marquent le rappel de ce qu'était l'exposition avant la mise en place de ces mesures, qui peuvent être la présence d'équipements de protection collective ou individuelle, mais aussi les investissements sur le matériel ou l'environnement.

Le **tableau 5** présente les données mesurées sur le terrain pour chacun des facteurs de pénibilité présents. C'est à partir de ces données mesurées que les calculs d'exposition ont été faits.

3.1. Exposition théorique effective comme si le salarié exerçait cette tâche pendant 100 % de son temps de travail.

SANS PRISE EN COMPTE DE LA PREVENTION

REFERENTIEL CGI				CONSTRAINTES PHYSIQUES MARQUEES			ENVIRONNEMENT PHYSIQUE AGRESSIF			RYTHMES DE TRAVAIL		
LES POSTES DE LA LOGISTIQUE			Fiches	MANUTENTIONS MANUELLES DE CHARGES	POSTURES PENIBLES	VIBRATIONS MECANIQUES	ACD	TEMPERA- TURES	BRUIT	NUIT	EQUIPES SUCCESSIVES ALTERNANTES	GESTES REPETITIFS
Métiers	Tâches	Spécificités	Num									
RECEPTION	Déchar-gement	Déchargement en petite Structure	1									
		Déchargement - Sans engin de manutention autoporté Chaîne du Froid	2									
		Déchargement - Cariste	3									
		Déchargement - Cariste produits surgelés	4									
	Contrôle	Réception - Contrôle	5									
	Tri	Réception - Opération de tri	6									
STOCKAGE	Magasinage	Magasinage en petite structure	7									
		Magasinage produits surgelés avec engin autoporté	8									
		Magasinage sans engin de manutention autoporté	9									
		Magasinage avec engin de manutention autoporté	10									
PREPARATION DE COMMANDES	Picking	Préparation de commandes en petite structure	11									
		Préparation de commandes - colisage sans engin de manutention autoporté	12									
		Préparation de commandes - palettes avec engin de manutention autoporté Ambiant	13									
		Préparation de commandes - palettes avec engin de manutention autoporté Frais	14									
		Préparation de commandes - Produits surgelés - structure intermédiaire	15									
		Préparation de commandes - palettes - Produits surgelés - grande structure	16									
		Préparation de commandes système robotisé	17									
	Contrôle	Préparation de commandes - Contrôle	18									
EXPEDITION	Préparation	Expédition- Affectation Transport Manutention	19									
	Conduite	Expédition - Chargement	20									
		Expédition - Conduite de véhicule utilitaire	21									
		Expédition - Livraison	22									
		Expédition - Vente sur place par le chauffeur	23									
		Expédition Approvisionnement automates	24									

3.2. Cartographie des expositions de TÂCHES SPECIFIQUES A CERTAINES FEDERATIONS ; Exposition théorique effective comme si le salarié exerçait cette tâche pendant 100 % de son temps de travail

SANS PRISE EN COMPTE DE LA PREVENTION

REFERENTIEL CGI				CONSTRAINTES PHYSIQUES MARQUEES			ENVIRONNEMENT PHYSIQUE AGRESSIF			RYTHMES DE TRAVAIL		
LES POSTES DE LA LOGISTIQUE				MANUTENTIONS MANUELLES DE CHARGES	POSTURES PENIBLES	VIBRATIONS MECANIQUES	ACD	TEMPERA- TURES	BRUIT	NUIT	EQUIPES SUCCESSIVES ALTERNANTES	GESTES REPETITIFS
Métiers	Tâches	Spécificités	Num									
POSTES SPECIFIQUES A CERTAINES FEDERATIONS	Préparation Condition- nement de F&L	Réception Agréage	25									
		Tri et conditionnement	26									
		Préparation de commandes/Palettisation	27									
	Confection	Préparation de commandes - Magasinier Confectionneur	28									
		Préparation de commandes - Magasinier Coupeur	29									
	Jouets et textiles	Merchandiser - Gestionnaire de linéaires	30									
	Quincaillerie	Préparation de commandes - Picking Fers et Aciers	31									
	Décoration	Préparation de commandes - Peintures	32									
		SAV matériel, mécanique, décoration peinture	33									
	Electricité	Préparation de commandes - Câbles électriques	34									
	Technique	Agent technique qualifié Petites Machines distribution boissons - Atelier	35									
		Agent technique qualifié Grosses Machines distribution boissons - Atelier	36									
		Agent technique qualifié machines distribution boissons- Externe	37									
		Agent technique Installateur machines distribution boissons - Externe	38									
	Monétique	Maintenance systèmes monétiques	37									
		Comptage	39									

3.3. Résultats comparés des résultats de l'exposition après prise en compte des mesures de prévention :

REFERENTIEL CGI				MANUTENTIONS MANUELLES DE CHARGES		POSTURES PENIBLES	VIBRATIONS	TEMPERATURES	GESTES REPETITIFS	NUIT
LES POSTES DE LA LOGISTIQUE			Fiches	ASSISTANCES MECANQUES + TRAVAIL A HAUTEUR	LIMITATION DES TONNAGES MANIPULES	TRAVAIL A HAUTEUR	REFECTION SOL	EPI FROID AUX NORMES	< 50% DU TEMPS DE TRAVAIL à CE POSTE	NUIT
Métiers	Tâches	Spécificités	Num							
RECEPTION	Déchargement	Déchargement en petite Structure	1							
		Déchargement - Sans engin de manutention autoporté Chaîne du Froid	2							
		Déchargement - Cariste	3							
		Déchargement - Cariste produits surgelés	4							
	Contrôle	Réception - Contrôle	5							
	Tri	Réception - Opération de tri	6							
STOCKAGE	Magasinage	Magasinage en petite structure	7							
		Magasinage produits surgelés avec engin autoporté	8							
		Magasinage sans engin de manutention autoporté	9							
		Magasinage avec engin de manutention autoporté	10							
PREPARATION DE COMMANDES	Picking	Préparation de commandes en petite structure	11							
		Préparation de commandes - colisage sans engin de manutention autoporté	12							
		Préparation de commandes - palettes avec engin de manutention autoporté Ambiant	13							
		Préparation de commandes - palettes avec engin de manutention autoporté Frais	14							
		Préparation de commandes - Produits surgelés - structure intermédiaire	15							
		Préparation de commandes - palettes - Produits surgelés - grande structure	16							
		Préparation de commandes système robotisé	17							
	Contrôle	Préparation de commandes - Contrôle	18							

REFERENTIEL CGI

LES POSTES DE LA LOGISTIQUE				MANUTENTIONS MANUELLES DE CHARGES			POSTURES PENIBLES	VIBRATIONS	TEMPERATURES	GESTES REPETITIFS	NUIT
Métiers	Tâches	Spécificités	Num	ASSISTANCES MECANQUES+	TRAVAIL A HAUTEUR	LIMITATION DES TONNAGES MANIPULES	TRAVAIL A HAUTEUR	REFECTION SOL	EPI FROID AUX NORMES	< 50% DU TEMPS DE TRAVAIL à CE POSTE	NUIT
EXPEDITION	Préparation	Expédition- Affectation Transport Manutention	19								
	Conduite	Expédition - Chargement	20								
		Expédition - Conduite de véhicule utilitaire	21								
		Expédition - Livraison	22								
		Expédition - Vente sur place par le chauffeur	23								
		Expédition Approvisionnement automates	24								
POSTES SPECIFIQUES A CERTAINES FEDERATIONS	Préparation Conditionnement de F&L	Réception Agréage	25								
		Tri et conditionnement	26								
		Préparation de commandes/Palettisation	27								
	Confection	Préparation de commandes - Magasinier Confectionneur	28								
		Préparation de commandes - Magasinier Coupeur	29								
	Jouets et textiles	Merchandiser - Gestionnaire de linéaires	30								
	Quincaillerie	Préparation de commandes - Picking Fers et Aciers	31								
	Décoration	Préparation de commandes - Peintures	32								
		SAV matériel, mécanique, décoration peinture	33								
	Electricité	Préparation de commandes - Câbles électriques	34								
	Technique	Agent technique qualifié Petites Machines distribution boissons - Atelier	35								
		Agent technique qualifié Grosses Machines distribution boissons - Atelier	36								
		Agent technique qualifié machines distribution boissons- Externe	37								
		Agent technique Installateur machines distribution boissons - Externe	38								
	Monétique	Maintenance systèmes monétiques	37								
		Comptage	39								

3.4. Cartographie expositions des profils type de POLYVALENCE dans la LOGISTIQUE (GEH), selon les Facteurs de Pénibilité :

SANS PRISE EN COMPTE DE LA PREVENTION

POSTES POLYVALENTS	Spécificités	Description	Fiches			CONTRAINTES PHYSIQUES MARQUEES			ENVIRONNEMENT PHYSIQUE AGRESSIF			RYTHMES DE TRAVAIL		
			Num	% de temps	total	MANUTENT* DE CHARGES	POSTURES PENIBLES	VIBRATIONS MECANIQUES	ACD	TEMPERA- TURES	BRUIT	NUIT	EQUIPES SUCCESSIVES ALTERNANTES	GESTES REPETITIFS
Magasinier 1 Petite structure (température ambiante ou frais)	Déchargement en petite structure	Décharge la marchandise	1	15%	100%									
	Magasinage en petite structure	Réceptionne la marchandise et la stocke	7	50%										
	Préparation de commandes en petite structure	Prépare les commandes jusqu'à la livraison	11	35%										
Magasinier 2 Structure Intermédiaire (température ambiante ou frais)	Déchargement sans engins de manutention	Décharge la marchandise	2	20%	100%									
	Réception - Contrôle	Contrôle la marchandise et prépare le stockage	5	15%										
	Magasinage sans engin de manutention autoporté	Réceptionne la marchandise et la stocke	9	65%										
Magasinier 3 Stockage produits surgelés	Déchargement - Cariste produits surgelés	Décharge la marchandise des camions frigorifiques avec un engin de manutention autoporté	4	30%	100%									
	Réception Contrôle	Contrôle les produits	5	15%										
	Magasinage produits surgelés avec engin autoporté	Stocke la marchandise vers une gare pré chambre froide puis dans la chambre froide	8	55%										
Magasinier 4 Structure Importante (température ambiante ou frais)	Déchargement - Cariste	Décharge la marchandise des camions avec un engin de manutention autoporté	3	25%	100%									
	Magasinage avec engin de manutention autoporté	Stocke la marchandise dans les zones de stockage et les racks	10	75%										
Réceptionnaire 1	Déchargement - Cariste	Décharge la marchandise des camions avec un engin de manutention autoporté	3	40%	100%									
	Réception - Contrôle	Contrôle les produits	5	30%										
	Réception - tri	Tri les produits pour préparer la mise en stock	6	30%										
Réceptionnaire 2	Déchargement - Cariste	Décharge la marchandise des camions avec un engin de manutention autoporté	3	20%	100%									
	Réception - Contrôle	Contrôle les produits	5	30%										
	Réception - tri	Tri les produits pour préparer la mise en stock	6	30%										
	Magasinage avec engin de manutention autoporté	Stocke la marchandise dans les zones de stockage et les racks	10	20%										

POSTES POLYVALENTS	Spécificités	Description	Fiches			CONTRAINTES PHYSIQUES MARQUEES			ENVIRONNEMENT PHYSIQUE AGRESSIF			RYTHMES DE TRAVAIL		
			Num	% de temps	total	MANUTENT® DE CHARGES	POSTURES PENIBLES	VIBRATIONS MECANIQUES	ACD	TEMPERA- TURES	BRUIT	NUIT	EQUIPES SUCCESSIVES ALTERNANTES	GESTES REPETITIFS
Cariste 1 Cariste Réception	Déchargement - Cariste	Décharge la marchandise des camions avec un engin de manutention autoporté	3	80%	100%									
	Réception - tri	Tri les produits pour préparer la mise en stock	6	20%										
Cariste 2 Cariste Expédition	Expédition - Chargement	Préparation des palettes en fonction des transporteurs	20	90%	100%									
	Expédition - Affectation Transport	Charge la marchandise avec un engin autoporté	19	10%										
Cariste 3	Déchargement - Cariste	Décharge la marchandise des camions avec un engin de manutention autoporté	3	50%	100%									
	Expédition - Chargement	Charge la marchandise avec un engin autoporté	20	50%										
Cariste 4	Déchargement - Cariste	Décharge la marchandise des camions avec un engin de manutention autoporté	3	65%	100%									
	Réception - Contrôle	Contrôle les produits	5	5%										
	Réception - tri	Tri les produits pour préparer la mise en stock	6	10%										
	Expédition - Chargement	Charge la marchandise avec un engin autoporté	20	20%										
Manutentionnaire 1 Manutentionnaire - réception des marchandises	Déchargement sans engins de manutention	Décharge la marchandise	2	75%	100%									
	Réception - tri	Tri les produits pour préparer la mise en stock	6	25%										
Manutentionnaire 2 Manutentionnaire - Expédition des marchandises	Expédition - Affectation Transport Manutention	Affecte la marchandise provenant des préparateurs de commandes vers les zones d'expédition concernées	19	75%	100%									
	Expédition - Chargement	Charge la marchandise dans les camions avec des engins de manutention autoporté	20	25%										

POSTES POLYVALENTS	Spécificités	Description	Fiches			CONTRAINTES PHYSIQUES MARQUEES			ENVIRONNEMENT PHYSIQUE AGRESSIF			RYTHMES DE TRAVAIL		
			Num	% de temps	total	MANUTENT* DE CHARGES	POSTURES PENIBLES	VIBRATIONS MECANIQUES	ACD	TEMPERA- TURES	BRUIT	NUIT	EQUIPES SUCCESSIVES ALTERNANTES	GESTES REPETITIFS
Chauffeur livreur 1 Chauffeur Chargement et Livraison	Expédition - Chargement	Charge la marchandise	20	20%	100%									
	Expédition - Conduite de véhicule utilitaire	Conduit	21	40%										
	Expédition - Livraison	Livre	22	40%										
Chauffeur livreur 2	Expédition - Conduite de véhicule utilitaire	Conduit	21	45%	100%									
	Expédition - Livraison	Livre	22	55%										
Chauffeur livreur 3 Chauffeur livreur Approvisionnement	Expédition - Chargement	Charge la marchandise	20	20%	100%									
	Expédition - Conduite de véhicule utilitaire	Conduit	21	25%										
	Expédition - Approvisionnement automates	Approvisionne les automates de sa tournée	24	55%										
Préparateur de commandes 1 Préparateur de commandes petite structure	Déchargement en petite structure	Décharge la marchandise	1	15%	100%									
	Magasinage en petite structure	Réceptionne la marchandise et la stocke	7	25%										
	Préparation de commandes en petite structure	Prépare les commandes jusqu'à la livraison	11	45%										
	Expédition - Chargement	Charge la marchandise	20	15%										
Préparateur de commandes 2 Préparateur de commandes structure intermédiaire	Préparation de commandes sans engin de manutention	Prépare les commandes en utilisant un chariot, tire palettes	12	70%	100%									
	Préparation de commande - Contrôle	Contrôle la conformité des commandes préparées	18	15%										
	Expédition - Chargement	Charge la marchandise	20	15%										
Préparateur de commandes 3 Préparateur de commandes structure intermédiaire Surgelés	Déchargement - Cariste produits surgelés	réceptionne les commandes de produits et les range en chambre froide	4	20%	100%									
	Préparation de commandes - produits surgelés - structures intermédiaires	Prépare les commandes dans la chambre froide	16	70%										
	Préparation de commande - Contrôle	Contrôle la conformité des commandes préparées	18	10%										
Préparateur de commandes 4 Préparateur de commandes spécialisé	Préparation de commandes avec engin de manutention autoporté	Prépare les commandes en utilisant en engin pour se déplacer et effectuer son picking en zone de stockage	13	85%	100%									
	Préparation de commande - Contrôle	Contrôle la conformité des commandes préparées (souvent contrôle croisé avec ses collègues)	18	15%										

POSTES POLYVALENTS	Spécificités	Description	Fiches			CONTRAINTES PHYSIQUES MARQUEES			ENVIRONNEMENT PHYSIQUE AGRESSIF			RYTHMES DE TRAVAIL		
			Num	% de temps	total	MANUTENT® DE CHARGES	POSTURES PENIBLES	VIBRATIONS MECANQUES	ACD	TEMPERATURES	BRUIT	NUIT	EQUIPES SUCCESSIVES ALTERNANTES	GESTES REPETITIFS
Manutentionnaire 3 Conditionnement et Préparation de commandes - Palettisation produits alimentaires	Production - Opérateur conditionnement	Réalise une série d'opérations manuelles liées au tri et à l'assemblage de produits alimentaires sur une table ou sur une ligne de production automatisée.	26	60%	100%									
	Préparation de commandes - Palettisation	Réalise une série d'opérations manuelles liées à la mise sur palette ou la mise en caisse des produits triés et conditionnés.	27	40%										
Préparateur de commandes 5 Préparateur de commandes Coupeur - Confectionneur	Préparation de commandes - Magasinier Coupeur	Coupe	29	30%	100%									
	Préparation de commandes - Magasinier Confectionneur	Confectionne	21	70%										
Magasinier 5 Magasinier Marché d'Intérêt National produits alimentaires	Déchargement - Cariste	Réceptionne la marchandise	3	30%	100%									
	Réception - Contrôle	Contrôle la marchandise	5	10%										
	Préparation de commandes avec engin de manutention autoporté Frais	Prépare les commandes des clients	14	60%										
Préparateur de commandes 6 Préparateur de commandes spécialisé Câbles électriques	Préparation de commandes câbles	Prépare les commandes de câbles électrique et manipule les tourets avec son chariot	34	85%	100%									
	Préparation de commande - Contrôle	Contrôle la conformité des commandes préparées (souvent contrôle croisé avec ses collègues)	18	15%										

3.5. Cartographie des expositions des profils type de POLYVALENCE dans la LOGISTIQUE (GEH), selon les Facteurs de Pénibilité : AVEC PRISE EN COMPTE DE LA PREVENTION

POSTES POLYVALENTS	Spécificités	Description	Fiches			MANUTENTIONS MANUELLES DE CHARGES		POSTURES PENIBLES	VIBRATIONS	TEMPERATURES	GESTES REPETITIFS	BRUIT
			Num	% de temps	total	ASSISTANCES MECANQUES + TRAVAIL A HAUTEUR	LIMITATION DES TONNAGES MANIPULES	TRAVAIL A HAUTEUR	REFECTION SOL	EPI FROID AUX NORMES	< 50% DU TEMPS DE TRAVAIL à CE POSTE	EPI/Réglages/ maintenance Capotage moteurs
Magasinier 1 Petite structure (température ambiante ou frais)	Déchargement en petite structure	Décharge la marchandise	1	15%	100%							
	Magasinage en petite structure	Réceptionne la marchandise et la stocke	7	50%								
	Préparation de commandes en petite structure	Prépare les commandes jusqu'à la livraison	11	35%								
Magasinier 2 Structure Intermédiaire (température ambiante ou frais)	Déchargement sans engins de manutention	Décharge la marchandise	2	20%	100%							
	Réception - Contrôle	Contrôle la marchandise et prépare le stockage	5	15%								
	Magasinage sans engin de manutention autoporté	Réceptionne la marchandise et la stocke	9	65%								
Magasinier 3 Stockage produits surgelés	Déchargement - Cariste produits surgelés	Décharge la marchandise des camions frigorifiques avec un engin de manutention autoporté	4	30%	100%							
	Réception Contrôle	Contrôle les produits	5	15%								
	Magasinage produits surgelés avec engin autoporté	Stocke la marchandise vers une gare pré chambre froide puis dans la chambre froide	8	55%								
Magasinier 4 Structure Importante (température ambiante ou frais)	Déchargement - Cariste	Décharge la marchandise des camions avec un engin de manutention autoporté	3	25%	100%							
	Magasinage avec engin de manutention autoporté	Stocke la marchandise dans les zones de stockage et les racks	10	75%								
Réceptionnaire 1	Déchargement - Cariste	Décharge la marchandise des camions avec un engin de manutention autoporté	3	40%	100%							
	Réception - Contrôle	Contrôle les produits	5	30%								
	Réception - tri	Tri les produits pour préparer la mise en stock	6	30%								
Réceptionnaire 2	Déchargement - Cariste	Décharge la marchandise des camions avec un engin de manutention autoporté	3	20%	100%							
	Réception - Contrôle	Contrôle les produits	5	30%								
	Réception - tri	Tri les produits pour préparer la mise en stock	6	30%								
	Magasinage avec engin de manutention autoporté	Stocke la marchandise dans les zones de stockage et les racks	10	20%								

						MANUTENTIONS MANUELLES DE CHARGES		POSTURES PENIBLES	VIBRATIONS	TEMPERATURES	GESTES REPETITIFS	BRUIT
POSTES POLYVALENTS	Spécificités	Description	Fiches			ASSISTANCES MECANQUES + TRAVAIL A HAUTEUR	LIMITATION DES TONNAGES MANIPULES	TRAVAIL A HAUTEUR	REFECTION SOL	EPI FROID AUX NORMES	< 50% DU TEMPS DE TRAVAIL à CE POSTE	EPI/Réglages/ maintenance Capotage moteurs
			Num	% de temps	total							
Cariste 1 Cariste Réception	Déchargement - Cariste	Décharge la marchandise des camions avec un engin de manutention autoporté	3	80%	100%							
	Réception - tri	Tri les produits pour préparer la mise en stock	6	20%								
Cariste 2 Cariste Expédition	Expédition - Chargement	Préparation des palettes en fonction des transporteurs	20	90%	100%							
	Expédition - Affectation Transport	Charge la marchandise avec un engin autoporté	19	10%								
Cariste 3	Déchargement - Cariste	Décharge la marchandise des camions avec un engin de manutention autoporté	3	50%	100%							
	Expédition - Chargement	Charge la marchandise avec un engin autoporté	20	50%								
Cariste 4	Déchargement - Cariste	Décharge la marchandise des camions avec un engin de manutention autoporté	3	65%	100%							
	Réception - Contrôle	Contrôle les produits	5	5%								
	Réception - tri	Tri les produits pour préparer la mise en stock	6	10%								
	Expédition - Chargement	Charge la marchandise avec un engin autoporté	20	20%								
Manutentionnaire 1 Manutentionnaire - réception des marchandises	Déchargement sans engins de manutention	Décharge la marchandise	2	75%	100%							
	Réception - tri	Tri les produits pour préparer la mise en stock	6	25%								
Manutentionnaire 2 Manutentionnaire - Expédition des marchandises	Expédition - Affectation Transport Manutention	Affecte la marchandise provenant des préparateurs de commandes vers les zones d'expédition concernées	19	75%	100%							
	Expédition - Chargement	Charge la marchandise dans les camions avec des engins de manutention autoporté	20	25%								

POSTES POLYVALENTS	Spécificités	Description	Fiches			MANUTENTIONS MANUELLES DE CHARGES		POSTURES PENIBLES	VIBRATIONS	TEMPERATURES	GESTES REPETITIFS	BRUIT
			Num	% de temps	total	ASSISTANCES MECANQUES + TRAVAIL A HAUTEUR	LIMITATION DES TONNAGES MANIPULES	TRAVAIL A HAUTEUR	REFECTION SOL	EPI FROID AUX NORMES	< 50% DU TEMPS DE TRAVAIL à CE POSTE	EPI/Réglages/ maintenance Capotage moteurs
Chauffeur livreur 1 Chauffeur Chargement et Livraison	Expédition - Chargement	Charge la marchandise	20	20%	100%							
	Expédition - Conduite de véhicule utilitaire	Conduit	21	40%								
	Expédition - Livraison	Livre	22	40%								
Chauffeur livreur 2	Expédition - Conduite de véhicule utilitaire	Conduit	21	45%	100%							
	Expédition - Livraison	Livre	22	55%								
Chauffeur livreur 3 Chauffeur livreur Approvisionnement	Expédition - Chargement	Charge la marchandise	20	20%	100%							
	Expédition - Conduite de véhicule utilitaire	Conduit	21	25%								
	Expédition - Approvisionnement automates	Approvisionne les automates de sa tournée	24	55%								
Préparateur de commandes 1 Préparateur de commandes petite structure	Déchargement en petite structure	Décharge la marchandise	1	15%	100%							
	Magasinage en petite structure	Réceptionne la marchandise et la stocke	7	25%								
	Préparation de commandes en petite structure	Prépare les commandes jusqu'à la livraison	11	45%								
	Expédition - Chargement	Charge la marchandise	20	15%								
Préparateur de commandes 2 Préparateur de commandes structure intermédiaire	Préparation de commandes sans engin de manutention	Prépare les commandes en utilisant un chariot, tire palettes	12	70%	100%							
	Préparation de commande - Contrôle	Contrôle la conformité des commandes préparées	18	15%								
	Expédition - Chargement	Charge la marchandise	20	15%								
Préparateur de commandes 3 Préparateur de commandes structure intermédiaire Surgelés	Déchargement - Cariste produits surgelés	réceptionne les commandes de produits et les range en chambre froide	4	20%	100%							
	Préparation de commandes - produits surgelés - structures intermédiaires	Prépare les commandes dans la chambre froide	16	70%								
	Préparation de commande - Contrôle	Contrôle la conformité des commandes préparées	18	10%								
Préparateur de commandes 4 Préparateur de commandes spécialisé	Préparation de commandes avec engin de manutention autoporté	Prépare les commandes en utilisant en engin pour se déplacer et effectuer son picking en zone de stockage	13	85%	100%							
	Préparation de commande - Contrôle	Contrôle la conformité des commandes préparées (souvent contrôle croisé avec ses collègues)	18	15%								

POSTES POLYVALENTS	Spécificités	Description	Fiches			MANUTENTIONS MANUELLES DE CHARGES		POSTURES PENIBLES	VIBRATIONS	TEMPERATURES	GESTES REPETITIFS	BRUIT
			Num	% de temps	total	ASSISTANCES MECANQUES + TRAVAIL A HAUTEUR	LIMITATION DES TONNAGES MANIPULES	TRAVAIL A HAUTEUR	REFECTION SOL	EPI FROID AUX NORMES	< 50% DU TEMPS DE TRAVAIL à CE POSTE	EPI/Réglages/ maintenance Capotage moteurs
Manutentionnaire 3 Conditionnement et Préparation de commandes - Palettisation produits alimentaires	Production - Opérateur conditionnement	Réalise une série d'opérations manuelles liées au tri et à l'assemblage de produits alimentaires sur une table ou sur une ligne de production automatisée.	26	50%	100%							
	Préparation de commandes - Palettisation	Réalise une série d'opérations manuelles liées à la mise sur palette ou la mise en caisse des produits triés et conditionnés.	27	50%								
Préparateur de commandes 5 Préparateur de commandes Coupeur - Confectionneur	Préparation de commandes - Magasinier Coupeur	Coupe	29	30%	100%							
	Préparation de commandes - Magasinier Confectionneur	Confectionne	21	70%								
Magasinier 5 Magasinier Marché d'Intérêt National produits alimentaires	Déchargement - Cariste	Réceptionne la marchandise	3	30%	100%							
	Réception - Contrôle	Contrôle la marchandise	5	10%								
	Préparation de commandes avec engin de manutention autoporté Frais	Prépare les commandes des clients	14	60%								
Préparateur de commandes 6 Préparateur de commandes spécialisé Câbles électriques	Préparation de commandes câbles	Prépare les commandes de câbles électrique et manipule les tourets avec son chariot	34	85%	100%							
	Préparation de commande - Contrôle	Contrôle la conformité des commandes préparées (souvent contrôle croisé avec ses collègues)	18	15%								

4. LES RECOMMANDATIONS EN MATIERE DE PREVENTION :

 **cgi** LES PROFESSIONNELS
DU NÉGOCE

AXES DE PREVENTION

 Didacthem

Réduction des expositions

Situations de travail identifiées :

PRÉPARATION DES COMMANDES

- Manutentions manuelles de charges et vibrations
- Manutentions manuelles de charges, vibrations et températures extrêmes

→ ACTIONS À PROMOUVOIR :

- ❖ Limiter les vibrations par :
 - La remise en état des sols dégradés dans les entrepôts,
 - Le choix et l'entretien des assises des engins
 - Le choix d'engins adaptés au travail à réaliser : Eviter les engins avec station debout en porte-à-faux pour les chargements / déchargements
 - Réguler les vitesses des engins
 - Sensibiliser les caristes à la nécessité de régler les sièges






ED 6018

 Didacthem

Réduction des expositions

Situations de travail identifiées :

PRÉPARATION DES COMMANDES

- Manutentions manuelles de charges et vibrations
- Manutentions manuelles de charges, vibrations et températures extrêmes

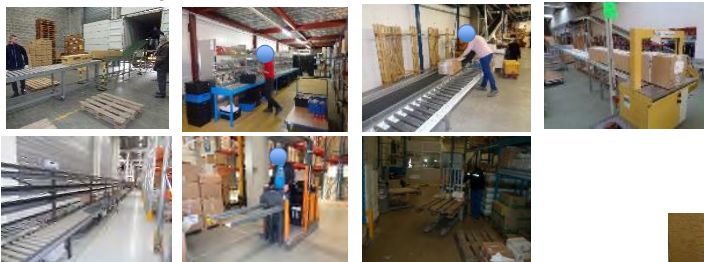
→ ACTIONS À PROMOUVOIR :

- ❖ Limiter les Manutentions manuelles de charges par :
 - La mise à disposition de moyens de « roulage » adaptés (chariots, transpalettes électriques, rolls ...)
 - Une régulation des tonnages quotidiens préparés
 - La polyvalence entre les postes de préparation et de contrôle
 - Autant que possible, limiter les poids des colis à 10 kg : travail avec les clients ou les fournisseurs ?
 - Favoriser le « glisser » en mettant à disposition des engins permettant de mettre la charge à hauteur, pour la glisser de préférence à la soulever
 - Assurer la continuité des convoyeurs : rupture = porter
 - Disposer d'outils de manutention adaptés



Réduction des expositions

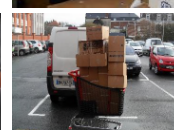
Illustrations : faire glisser, mettre à la bonne hauteur



Disposer d'outils adaptés :
pour manipuler ces bobines ?



Pour rouler les charges



Réduction des expositions

Situations de travail identifiées :

PRÉPARATION DES COMMANDES

- Manutentions manuelles de charges et vibrations
- Manutentions manuelles de charges, vibrations et températures extrêmes

→ ACTIONS À PROMOUVOIR :

❖ Les EPI contre le froid :

- Fournir des EPI à la norme adéquate (froid > à -5° - Norme EN 343 ou froid < à -5° - Norme EN 342)
- Former les salariés à l'utilisation de ces EPI : respect des consignes d'habillage
- Veiller au respect des pauses et à une bonne hygiène alimentaire notamment une bonne hydratation.

→ le froid est un facteur aggravant des TMS et des accidents au dos

❖ Les vibrations et le froid :

- Pour les caristes en chambre froide, favoriser l'utilisation d'engins avec des cabines fermées.

Réduction des expositions

Situations de travail identifiées :

PRÉPARATION DES COMMANDES ET EXPÉDITIONS

- Manutentions manuelles de charges et postures pénibles

→ ACTIONS À PROMOUVOIR :

❖ Limiter les Manutentions manuelles de charges (voir actions précédentes):

❖ Adapter les hauteurs de travail :

- Disposer de transpalettes ou de chariots à fourches à haute levée pour une préparation de la palette à bonne hauteur
- Implantation des produits : les plus grosses rotations à bonne hauteur.
- Proposer des appuis, tables ... à « hauteur d'homme » et réglables en hauteur



Réduction des expositions

→ ACTIONS À PROMOUVOIR :

❖ Adapter les hauteurs de travail :

- Disposer de moyens « d'élévation » adaptés et « sûres » : escabeaux, gazelles ...
- Implantation des produits : les plus grosses rotations à bonne hauteur.
- Eviter les piles ou palettes trop hautes ... au moins sur les en-cours de production
- Positionnement des étiquettes des systèmes de gestion de préparation et de stocks
- Favoriser le filmage automatisé et / ou proposer des dérouleurs et permettre de travailler à hauteur quand ce n'est pas possible d'automatiser
- Quand c'est possible, installer des racks dynamiques qui facilitent la prise sur les étagères



Réduction des expositions

Situations de travail identifiées :

PRÉPARATION DES COMMANDES ET EXPÉDITIONS

- Manutentions manuelles de charges et gestes répétitifs

→ ACTIONS À PROMOUVOIR :

❖ Limiter les Manutentions manuelles de charges (voir actions précédentes) :

- Limiter les poids unitaires des produits manipulés

❖ Prévention des risques liés au travail répétitif :

- Favoriser la rotation des salariés sur les postes de travail afin de créer de la diversité dans les situations de travail.
- Positionner les personnes dans de bonnes conditions de hauteur et de profondeur par rapport au tapis ou au convoyeur, afin d'éviter des postures contraignantes.
- Favoriser « l'auto régulation » par le salarié, du rythme de son travail
- Mécaniser chaque fois que c'est possible



Adaptation et aménagement du poste de travail

Situations de travail identifiées :

LA CONDUITE D'ENGINS DE MANUTENTION

→ ACTIONS À PROMOUVOIR :

- ❖ Limiter les postures en rotation ou penché en arrière en favorisant l'installation de rétroviseurs adaptés, de caméras de recul ou de caméras de positionnement.
- ❖ Utiliser des engins avec des postes de conduite qui s'élèvent



Situations de travail identifiées :

LE CHARGEMENT DE CAMIONS AVEC UN TRANSPALETTE

→ ACTIONS À PROMOUVOIR :

- ❖ Avoir des rampes d'accès suffisamment longues pour limiter la pente en entrée ou en sortie de la remorque (5% maximum de pente)
- ❖ Choisir des camions équipés de haillons élévateurs



Amélioration des conditions de travail

Situations identifiées :

Les déplacements des préparateurs de commandes

→ Actions à promouvoir :

- ❖ Rationnaliser les chemins de préparation de commandes afin d'éviter une fatigue supplémentaire liée aux déplacements
- ❖ S'efforcer de libérer les travées des rayonnages pour éviter d'accentuer les difficultés de déplacement et le risque d'accidents



Amélioration des conditions de travail

Situations identifiées :

Le travail de nuit

→ Actions à promouvoir :

- ❖ Modifier, quand cela ne gêne pas l'organisation de la production, les horaires de travail afin d'améliorer les rythmes de travail.
- ❖ Par exemple avancer d'une heure l'heure du début de service des équipes de soirée terminant à 1h00 du matin ; de même pour les équipes du matin ; reculer d'une heure les prises de service de 4h00 du matin.
- ❖ Engager des actions de formation et sensibilisation à une bonne hygiène de vie permettant aux salariés travaillant de nuit de mieux gérer leur sommeil et de mieux appréhender leur adaptation au travail de nuit

Amélioration des conditions de travail

Situations identifiées :

Le bruit au poste de travail

→ Actions à promouvoir :

- ❖ Eviter l'accumulation dans des mêmes lieux, de sources génératrices de bruits.
- ❖ Privilégier l'achat de matériels moins bruyants.
- ❖ Atténuer par des protections, le bruit généré par des équipements métalliques que l'on déplace sur le sol ou qui s'entrechoquent.
- ❖ Sensibiliser et informer les opérateurs et le management pour aider à prendre conscience des risques liés au bruit pour qu'ils s'engagent dans des démarches collectives pour les réduire.
- ❖ Fournir des protections auditives individuelles et de préférence, des bouchons moulés
- ❖ Utiliser des films adhésifs moins bruyant (95 dB(A) mesurés au déroulage)



5. MODE D'EMPLOI DU REFRENTIEL : Les postes génériques de la logistique :

Le référentiel se présente sous la forme d'un tableau reprenant l'ensemble des données mesurées pour chacun des postes génériques. L'évaluation de l'exposition d'un salarié à la pénibilité se fait en pondérant les valeurs du tableau en fonction de ses activités réelles.

Exposition théorique effective comme si le salarié exerçait cette tâche pendant 100 % de son temps de travail

REFERENTIEL CGI				CONTRAINTES PHYSIQUES MARQUEES				ENVIRONNEMENT PHYSIQUE AGRESSIF			RYTHMES DE TRAVAIL		
LES POSTES DE LA LOGISTIQUE			Fiches	MANUTENT® MANUELLES DE CHARGES		POSTURES PENIBLES	VIBRATIONS MECANQUES	ACD	TEMPERA TURES	BRUIT	NUIT	EQUIPES SUCCESSIVES ALTERNANTES	GESTES REPETITIFS
Métiers	Tâches	Spécificités	Num	Charge Quotidienne	Durée manipulations								
RECEPTION	Déchar-gement	Déchargement en petite Structure	1	2 800 Kg	268 h	537 h				115 h			
		Déchargement - Sans engin de manutention autoporté Chaîne du Froid	2	1 600 Kg	134 h	211 h			778 h	115 h			
		Déchargement - Cariste	3	800 Kg	268 h	326 h	1 016 h			115 h			
		Déchargement - Cariste produits surgelés	4	700 Kg	115 h	134 h	1 150 h		1 150 h	115 h			
	Contrôle	Réception - Contrôle	5	1 000 Kg	345 h	345 h							
	Tri	Réception - Opération de tri	6	6 000 Kg	268 h	594 h	690 h						
STOCKAGE	Magasinage	Magasinage en petite structure	7	1 200 Kg	77 h	153 h							
		Magasinage produits surgelés avec engin autoporté	8	2 400 Kg	268 h	326 h	690 h		1 208 h				
		Magasinage sans engin de manutention autoporté	9	1 400 Kg	192 h	843 h							
		Magasinage avec engin de manutention autoporté	10	800 Kg	153 h	268 h	920 h						
PREPARATION DE COMMANDES	Picking	Préparation de commandes en petite structure	11	400 Kg	96 h	460 h							
		Préparation de commandes - colisage sans engin de manutention autoporté	12	1 200 Kg	153 h	728 h							
		Préparation de commandes - palettes avec engin de manutention autoporté Ambiant	13	7 500 Kg	192 h	652 h	805 h						
		Préparation de commandes - palettes avec engin de manutention autoporté Frais	14	7 500 Kg	345 h	728 h	805 h		805 h				
		Préparation de commandes - Produits surgelés - structure intermédiaire	15	1 500 Kg	77 h	422 h			1 150 h				
		Préparation de commandes - palettes - Produits surgelés - grande structure	16	8 000 Kg	173 h	364 h	633 h		1 265 h				
		Préparation de commandes système robotisé	17	1 500 Kg	77 h	767 h				115 h			1 495 h
	Contrôle	Préparation de commandes - Contrôle	18	400 Kg	96 h	153 h							
EXPEDITION	Préparation	Expédition- Affectation Transport Manutention	19	8 000 Kg	230 h	1 035 h	173 h			115 h			
	Conduite	Expédition - Chargement	20	500 Kg	96 h	498 h	1 265 h			115 h			
		Expédition - Conduite de véhicule utilitaire	21				230 h						
		Expédition - Livraison	22	1 700 Kg	230 h	498 h				115 h			
		Expédition - Vente sur place par le chauffeur	23	400 Kg	115 h	192 h							
		Expédition Approvisionnement automates	24	210 Kg	38 h	786 h							
LES SEUILS ANNUELS EN HEURES, KG ET NOMBRE DE NUITS (*)				7 500 Kg	600 h	900 h	450 h	150 h	900 h	600 h	120 nuits	50 nuits	900 h

Les postes génériques spécifiques à certaines fédérations :

Exposition théorique effective comme si le salarié exerçait cette tâche pendant 100 % de son temps de travail

REFERENTIEL CGI				CONTRAINTES PHYSIQUES MARQUEES				ENVIRONNEMENT PHYSIQUE AGRESSIF			RYTHMES DE TRAVAIL		
LES POSTES DE LA LOGISTIQUE			Fiches	MANUTENT* MANUELLES DE CHARGES		POSTURES PENIBLES	VIBRATIONS MECANQUES	ACD	TEMPERATURES	BRUIT	NUIT	EQUIPES SUCCESSIVES ALTERNANTES	GESTES REPETITIFS
Métiers	Tâches	Spécificités	Num	Poids Quotidien	Durée manipulations								
POSTES SPECIFIQUES A CERTAINES FEDERATIONS	Préparation Conditionnement de F&L	Réception Agréage	25	600 Kg	153 h	345 h	77 h			115 h			
		Tri et conditionnement	26	8 400 Kg	268 h	690 h				115 h			1 610 h
		Préparation de commandes/Palettisation	27	8 640 Kg	460 h	690 h				115 h			
	Confection	Préparation de commandes - Magasinier Confectionneur	28	500 Kg	96 h	575 h							
		Préparation de commandes - Magasinier Coupeur	29	400 Kg	96 h	1 150 h							
	Jouets et textiles	Merchandiser - Gestionnaire de linéaires	30	2 575 Kg	230 h	767 h							
	Quincaillerie	Préparation de commandes - Picking Fers et Aciers	31	500 Kg	230 h	575 h				115 h			
	Décoration	Préparation de commandes - Peintures	32	8 000 Kg	230 h	460 h							
		SAV matériel, mécanique, décoration peinture	33	450 Kg	77 h	1 035 h		115 h		115 h			
	Electricité	Préparation de commandes - Câbles électriques	34	400 Kg	77 h	173 h	403 h			115 h			
	Technique	Agent technique qualifié Petites Machines distribution boissons - Atelier	35			77 h				153 h			
		Agent technique qualifié Grosses Machines distribution boissons - Atelier	36			767 h				153 h			
		Agent technique qualifié machines distribution boissons- Externe	37			403 h							
		Agent technique Installateur machines distribution boissons - Externe	38	450 Kg	307 h	211 h							
	Monétique	Maintenance systèmes monétiques	37			403 h							
		Comptage	39	450 Kg	58 h	96 h				77 h			
LES SEUILS ANNUELS EN HEURES, KG ET NOMBRE DE NUITS (*)				7 500 Kg	600 h	900 h	450 h	150 h	900 h	600 h	120 nuits	50 nuits	900 h

(*) Pour le détail des seuils se rapporter à l'Annexe B pages 1 et 2

Légende

Bruit	115 h	Correspond à quelques pics au dessus de 81 dB(A) évalués en moyenne à 30 minutes par jour
Vibrations	1 265 h	Correspond à la durée de conduite quand les vibrations sont > à 0,5m/s². Rouge au-delà du seuil de 450 h, orange 80% à 99% de 450 h, vert moins de 80% de 450 h Si les vibrations sont sous le seuil, alors il n'y a pas d'exposition.
Durée de manipulation	282 h	Le seuil de poids unitaire 15 kg ou 10 Kg est franchi. Rouge au-delà du seuil de 600 h, orange 80% à 99% de 600 h, vert moins de 80% de 600 h
Charge quotidienne	400 Kg	Rouge au-delà du seuil de 7 500 kg, orange 80% à 99% de 7 500 kg, vert moins de 80% de 7 500 kg
Postures pénibles	767 h	Rouge au-delà du seuil de 900 heures, orange 80% à 99% de 900 heures, vert moins de 80% de 900 heures

Exemple de calcul :

Un cariste effectue 50 % de son temps de travail en déchargeant les camions et 50 % de son temps en préparation de commandes.
Il travaille dans une entreprise à température ambiante et utilise un chariot autoporté.
Le sol de son entrepôt est irrégulier et génère des vibrations.

Exposition théorique effective comme si le salarié exerçait cette tâche pendant 100 % de son temps de travail

REFERENTIEL CGI				CONTRAINTES PHYSIQUES MARQUEES				ENVIRONNEMENT PHYSIQUE AGRESSIF			RYTHMES DE TRAVAIL		
LES POSTES DE LA LOGISTIQUE				MANUTENT* MANUELLES DE CHARGES		POSTURES PENIBLES	VIBRATIONS MECANIQUES	ACD	TEMPERATURES	BRUIT	NUIT	EQUIPES SUCCESSIVES ALTERNANTES	GESTES REPETITIFS
Métiers	Tâches	Spécificités	Num	Charge Quotidienne	Durée manipulations								
RECEPTION	Déchargement	Déchargement en petite Structure	1	2 800 Kg	268 h	537 h				115 h			
		Déchargement - Sans engin de manutention autoporté Chaine du froid	2	1 600 Kg	134 h	211 h			778 h	115 h			
		Déchargement - Cariste	3	800 Kg	268 h	326 h	1 016 h			115 h			
		Déchargement - Cariste produits surgelés	4	700 Kg	115 h	134 h	1 150 h		1 150 h	115 h			
	Contrôle	Réception - Contrôle	5	1 000 Kg	345 h	345 h							
	Tri	Réception - Opération de tri	6	6 000 Kg	268 h	594 h	690 h						
PRÉPARATION DE COMMANDES	Préparation de commandes sans engin de manutention autoporté		12	2 200 Kg	250 h	720 h							
		Préparation de commandes avec engin de manutention autoporté Ambiant	13	7 500 Kg	192 h	652 h	805 h						
	Picking	Préparation de commandes sans engin de manutention autoporté	14	7 500 Kg	345 h	728 h	805 h		805 h				
Les seuils annuels légaux :													
LES SEUILS ANNUELS EN HEURES, KG ET NOMBRE DE NUITS (*)				7 500 Kg	600 h	900 h	450 h	150 h	900 h	600 h	120 nuits	50 nuits	900 h

Les charges manipulées représentent : 50% de 800 Kg + 50 % de 7 500 kg = **4 150 Kg** → Inférieur au seuil de 7 500 Kg

Il manipule des charges de plus de 10 kg pendant : 50 % de 268 heures + 50 % de 192 heures = **230 heures** → Inférieur seuil de 600 h

Il est exposé à des postures pénibles pendant : 50 % de 326 heures + 50 % de 652 heures = **489 heures** → Inférieur seuil de 900 h

Il est exposé à des vibrations en raison du sol irrégulier pendant : 50 % de 1 016 heures + 50 % 805 heures = **910 h** supérieur au seuil de 450 heures

Son exposition aux températures extrêmes est seulement due au climat et ne franchit pas le seuil